Façade Manche Est - Mer du Nord : de Cherbourg au Tréport

Protection environnementale et zone de protection forte

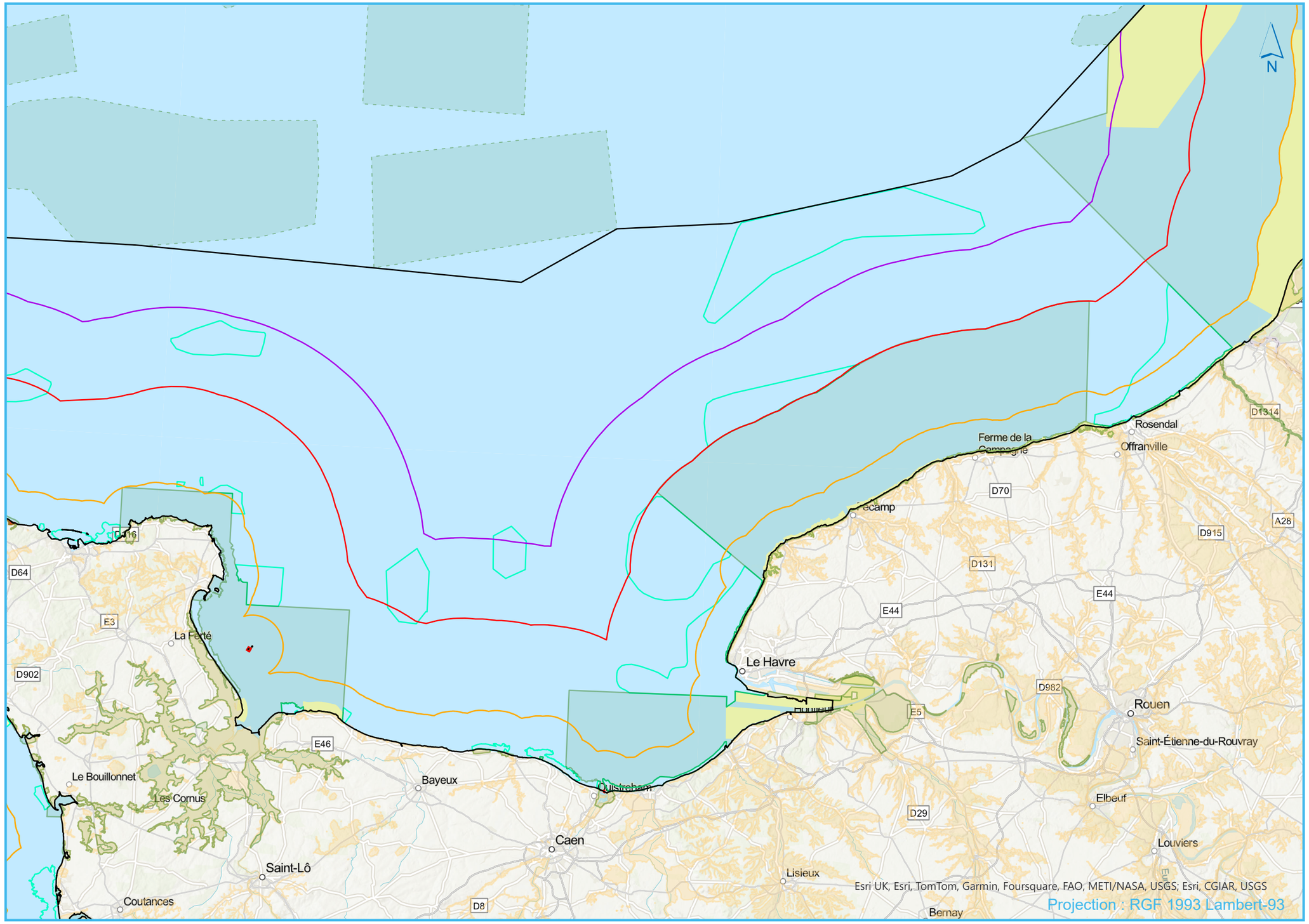

Limites maritimes
- Façade maritime
- Limite des navires de 3ème catégorie (20 milles)
- Limite extérieure de la mer territoriale (12 milles)
- Limite 3 milles

Protection environnement
- Aire marine protégée
- Aire marine protégée proche (pays frontaliers)
- Autre zonage environnement en dehors des aires marines protégées
- Protection environnement dans les départements littoraux

Zone de protection forte

Enjeux d'intérêt pour le développement de la protection forte

Manche Est, mer du Nord
- ZPF existante
- Enjeux environnementaux d'intérêt pour le développement de la protection forte

Sources : ADMIN EXPRESS (©IGN 2022) ; SHOM ; OFB ; MTECT

0 10 20 Nq

0 20 40 Km

Conception : CNDP Réalisation : Cerema NC Janvier 2024